Collège & lycée Assomption
Ensemble Scolaire St François d'Assise

COLLEGE
Frais de Scolarité 2025-2026

Le collège lycée Assomption est un établissement privé catholique sous contrat avec l'Etat. Nos ressources sont constituées de la participation de l'Etat, des collectivités territoriales et de la contribution des familles.

CONTRIBUTION ANNUELLE :

Cette contribution finance l'entretien des bâtiments, les investissements et le caractère propre de l'établissement. L'OGEC propose un tarif de base et trois tarifs de solidarité pour aider les familles en difficultés.

Contribution minimum	*Contribution de solidarité 1*	*Contribution de solidarité 2*	*Contribution de solidarité 3*
740 €	811 €	872 €	944 €

RESTAURATION :

Elèves Demi-Pensionnaires : 7.15 € le repas

Nombre de jours de repas par semaine	*5 jours*	*4 jours*	*3 jours*	*2 jours*	*1 jour*
Forfait annuel	1 150€	920 €	690 €	460 €	230 €

Elèves Externes (déjeuners occasionnels) : 8.15 € le repas

ACTIVITES PEDAGOGIQUES :

En début d'année une contribution forfaitaire de 60 € permet de couvrir tous les frais occasionnés par des activités pédagogiques obligatoires.

COTISATION de l'Association des Parents d'Elèves (APEL) :

Forfait de 25,59 € en 2024/2025 par famille.

ASSURANCE SCOLAIRE : Mutuelle Saint Christophe

L'Etablissement assure tous les élèves pour l'Individuelle Accident dans le cadre des activités scolaires et extra-scolaires. Cette assurance est prise en charge par l'établissement.

FONDS SOCIAL :

Les familles qui ont des difficultés financières peuvent déposer une demande d'aide qui sera étudiée par l'établissement en commission sociale.

MODALITES DE REGLEMENT :

Un premier acompte est prélevé début septembre. Une facture annuelle vous parviendra début octobre mentionnant un échéancier de prélèvements mensuels sur 9 mois.

Le mode de paiement privilégié est le prélèvement. Le versement par chèque doit rester exceptionnel compte tenu du nombre d'élèves.

Pour tous renseignements complémentaires, nous ne manquerons pas de vous répondre à l'adresse mail suivante : secretariatcompta@assomption.bzh